

# Castelnau Mag'

Magazine d'information municipale N°14

Janvier 2026



## Le mot du Maire



**V**ous trouverez ce trimestre un Castelnau Mag' un peu plus soft, la période pré-électorale nous impose en effet certaines restrictions y compris dans cet édito.

Après les incendies de cet été, les inondations ont fait l'actualité météorologique de décembre et janvier. Elles seront sans doute bénéfiques, après ces années de déficit hydrique.

Les pluies continues tout le week-end et les routes coupées par les inondations ont perturbé notre fête locale sans toutefois vous décourager d'assister aux bals, repas et concerts proposés.

Dans un contexte international inquiétant et national incertain, la fête est un moyen d'oublier un moment ces tracas, de se retrouver en famille, entre amis et de positiver.

Au mois de mars auront lieu les élections municipales, les dimanches 15 et 22. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, vous avez jusqu'au 6 février pour vous inscrire en mairie sur la liste électorale. Si voter est un droit, c'est aussi un devoir civique.

En pleine défiance envers leurs élus nationaux, éloignés de leurs préoccupations et de leurs problèmes, les français attachent beaucoup d'importance à cette élection de proximité qui touche leur quotidien.

Les élus locaux sont à portée de voix. Souvent interpellés, ils n'ont pas réponse à tout, mais ils sont toujours là pour tout entendre.

Alors les 15 et 22 mars, votez !

Votre maire, Didier MICHEL

## SOMMAIRE

<b>Édito</b>	<b>p. 2</b>
<b>Actualités</b>	<b>p. 3</b>
<b>Débroussaillage</b>	<b>p. 10</b>
<b>Économie</b>	<b>p. 12</b>

<b>Culture et patrimoine</b>	<b>p. 12</b>
<b>Enfance et jeunesse</b>	<b>p. 15</b>
<b>Environnement</b>	<b>p. 17</b>
<b>Vie des associations</b>	<b>p. 19</b>
<b>Infos pratiques</b>	<b>p. 24</b>

### Diffusion

[Page Facebook](#)

« Castelnau notre village »

[Site mairie](#)

<https://www.castelnau-de-guers.com>

*Imprimé par nos soins sur papier recyclé*

2

Nous remercions toutes les personnes et les associations qui ont collaboré à la réalisation du magazine et qui ont accepté la publication de leurs photos.

### Responsable de la publication

Didier MICHEL

### Rédaction

Mairie de Castelnau de Guers

*Ne pas jeter sur la voie publique*

## Les événements qui nous ont rassemblés

### L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vendredi 17 octobre

Cet événement, organisé chaque année, est un moment de convivialité et d'échanges. La cérémonie s'est déroulée autour d'un apéritif dans une ambiance chaleureuse.



### SOIRÉE CARITATIVE AU PROFIT DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Le groupe musical D. Mineur Swing s'est produit dans une salle comble pour une soirée caritative organisée par le secours populaire.

Le public a répondu présent pour soutenir une cause qui rassemble : la solidarité.

Les dons permettront de financer des actions en faveur de familles et de personnes en situation de précarité.



### LA CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, la commune a rendu hommage aux soldats de la Grande Guerre lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre. Les élèves de l'école ont lu des lettres de Poilus et Paul Selmer, accompagné de deux musiciens, était une nouvelle fois présent. Un grand merci à Élise, qui a accepté d'accompagner Kilian en tant que porte-drapeau.

Cette cérémonie qui réunit petits et grands autour du devoir de mémoire s'est poursuivie autour du verre de l'amitié.



## LE TÉLÉTHON

Comme chaque année, des associations castelnauaises se sont mobilisées pour cette nouvelle édition du téléthon.

Plusieurs activités ont été proposées pour récolter des fonds en faveur de la recherche sur les maladies rares : vente de gâteaux, soirée dansante, badminton, tir à l'arc, présentation de la Joëlette ...

Un grand merci à toutes les personnes impliquées ainsi qu'aux participants.

Cette année, le bénéfice du téléthon s'élève à 1200,10€ (associations et particuliers). La municipalité a complété ces dons à hauteur de 2000€ soit 800€.



## LE MARCHÉ DE NOËL

Une quinzaine d'exposants ont animé le marché de Noël dans une ambiance festive et familiale accompagnés par la Pena Sulfates de Florensac.

Les plus jeunes ont pu s'amuser sur la structure gonflable mise à leur disposition avant l'arrivée tant attendue du Père Noël accueilli par des sourires et la joie des enfants. Une journée réussie qui a ravi petits et grands !

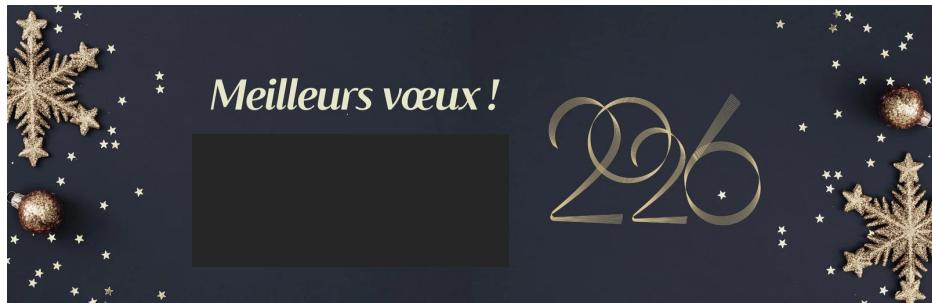


## LA CÉRÉMONIE DES VOEUX

Dans une salle comble, la cérémonie des voeux s'est tenue vendredi 9 janvier en présence de Vincent Gaudy Conseiller départemental et Maire de Florensac, Yann Llopis maire de Montagnac, Nicolas Isern Maire de Pinet, Jacques Moncouyoux Maire de Aumes, Laurent Durban Maire de Pomerols et Christophe Bourdel DGS de l'agglo.

Etaient également présents le Lieutenant Pignatelli Chef du centre de secours de Pézenas, l'Adjudant Chef Bonne et le Père David Cortés.

Après les discours de Didier Michel et Vincent Gaudy, la soirée s'est prolongée autour d'un apéritif dinatoire dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



## Fête votive 2026

Cette année, la fête a démarré vendredi soir avec un concours de belote organisé par le COC au Cap'O Bar. Samedi matin, le concours de pétanque s'est tenu dans la cour du château avant que la pluie ne vienne perturber les festivités.



## CONCERT À L'ÉGLISE ST SULPICE

La météo n'a pas découragé les nombreux spectateurs venus assister au concert « Quatuor vocal classique ». Les sopranos Jennifer et Cindy, le baryton Florian et le ténor Vincent, accompagnés du pianiste Patrice, ont interprété un répertoire mêlant œuvres classiques et chansons contemporaines. Comme chaque année, ce spectacle de grande qualité a été chaleureusement applaudi.

Le verre de l'amitié initialement prévu au parc Brassens a été déplacé à la salle polyvalente à cause de la pluie.



## SOIRÉES SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 JANVIER

L'orchestre Paul Selmer a animé les deux soirées organisées à la salle polyvalente. Malgré une pluie continue et des conditions de circulation difficiles, de nombreux castelnauis ont fait le déplacement pour y participer.

Un apéritif dinatoire était proposé samedi suivi du bal. Quatre policiers municipaux d'Agde sont venus en renfort pour assurer la sécurité durant la soirée aux côtés d'Aurélie, notre PM.

Dimanche, 114 personnes étaient inscrites au repas. À 22h30, la soirée était ouverte au public pour le bal qui a clôturé le weekend.



## LOTO DES ENFANTS

Avec l'ouverture tant attendue des manèges qui ont prolongé leur venue jusqu'au weekend suivant la fête.



## Les travaux et aménagements



Aménagement de l'espace Belzunce



Démarrage des travaux à la chapelle des Pénitents



Décoration du hall et de l'escalier de la mairie avec les photos du club photo castelnauais



Fin de la rénovation de la façade de l'école



Changement des canalisations  
avenue de Pézenas

## Formation aux gestes 1<sup>er</sup> secours

**M**ercredi 5 novembre 2025, le personnel municipal a suivi une formation aux premiers secours. Les agents, régulièrement en contact avec le public (écoles, espaces publics, événements...), peuvent être confrontés à des situations d'urgence.

Une formation utile pour la prévention et la sécurité des citoyens, qui permet d'agir rapidement en attendant l'arrivée des secours.



## Sainte Barbe

**P**our la deuxième année, Castelnau a accueilli le 6 décembre à la maison du peuple les pompiers du centre de secours de Pézenas à l'occasion des cérémonies de Ste Barbe.

Les maires présents ont remis les médailles et les grades aux sapeurs pompiers promus. le Lieutenant Colonel Bonnafous a souligné les soutiens financiers des communes au SDIS34. Le lieutenant Pignatelli, chef du centre de Pézenas, a rappelé les 2500 interventions effectuées en 2025 soit une augmentation de 13% par rapport à 2024. Il a remercié le maire pour le prêt de la salle.

Un vin d'honneur a suivi la cérémonie.



## Le repas des aînés

La municipalité offre un repas aux aînés le vendredi 20 février à la salle polyvalente.

Vous avez 60 ans et plus ? N'hésitez pas à venir vous inscrire à l'accueil de la mairie jusqu'au 13 février ou par téléphone au 04 67 98 13 61.

Ce repas sera l'occasion pour nos aînés de se retrouver.

### Animation musicale

assurée par  
Franck Malbert



### Menu

*Foie gras fumé maison, confit de coing, brioche toastée,  
Pavé de veau aux girolles,  
mousse de choux-fleurs,  
potimarron rôti,  
Fromage  
Omelette norvégienne  
Café*



### Apéritif

Marquisette,  
Amuses-bouches à  
l'assiette

Le repas sera accompagné  
des vins des domaines  
de Castelnau de Guers.

## JOURNÉES INTERGÉNÉRATIONNELLES RÉUSSIES AU CENTRE DE LOISIRS

Dans le cadre de la *semaine bleue* et le mercredi précédent Noël, les enfants du centre de loisirs ont accueilli nos aînés.

Au programme de ces journées conviviales : ateliers de pâtisserie, activités manuelles et jeux pour tous les âges, repas partagés.

Pour Noël, les « lutins farceurs » ont surpris les participants en apportant les cadeaux de Noël, de nouveaux jeux pour le centre, au grand plaisir des petits et des grands qui les ont vite testés.



## OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT - PLAQUETTE OLD - DDTM 34

Les propriétaires soumis aux OLD (Obligation Légale de Débroussaillement) sur Castelnau-de-Guers sont conviés à une réunion publique.

Celle-ci sera animée conjointement par la DDTM, les Pompiers et l'ONF et se déroulera :

*le mardi 10 février 2026 à 18h  
à la Salle Polyvalente, Chemin de l'Espourtel*

### COMMENT PROCÉDER ?

Houppiers des arbres et arbustes espacés à 3 m des constructions.

Préservation d'au plus 1 à 3 arbres remarquables possible à proximité des constructions.

Préservation des haies à une distance d'au moins 3 m des constructions.

Élimination des feuilles mortes/aiguilles des toitures des bâtiments.

Coupe et élimination de la végétation herbacée et ligneuse basse.

Coupe ou broyage de la végétation présente sous le couvert des arbres.

Maintien en état débroussaillé : repousses inférieures à 40 cm de haut.

Houppiers des arbres et arbustes espacés de 3 m entre eux (suivant le niveau de risque communal).

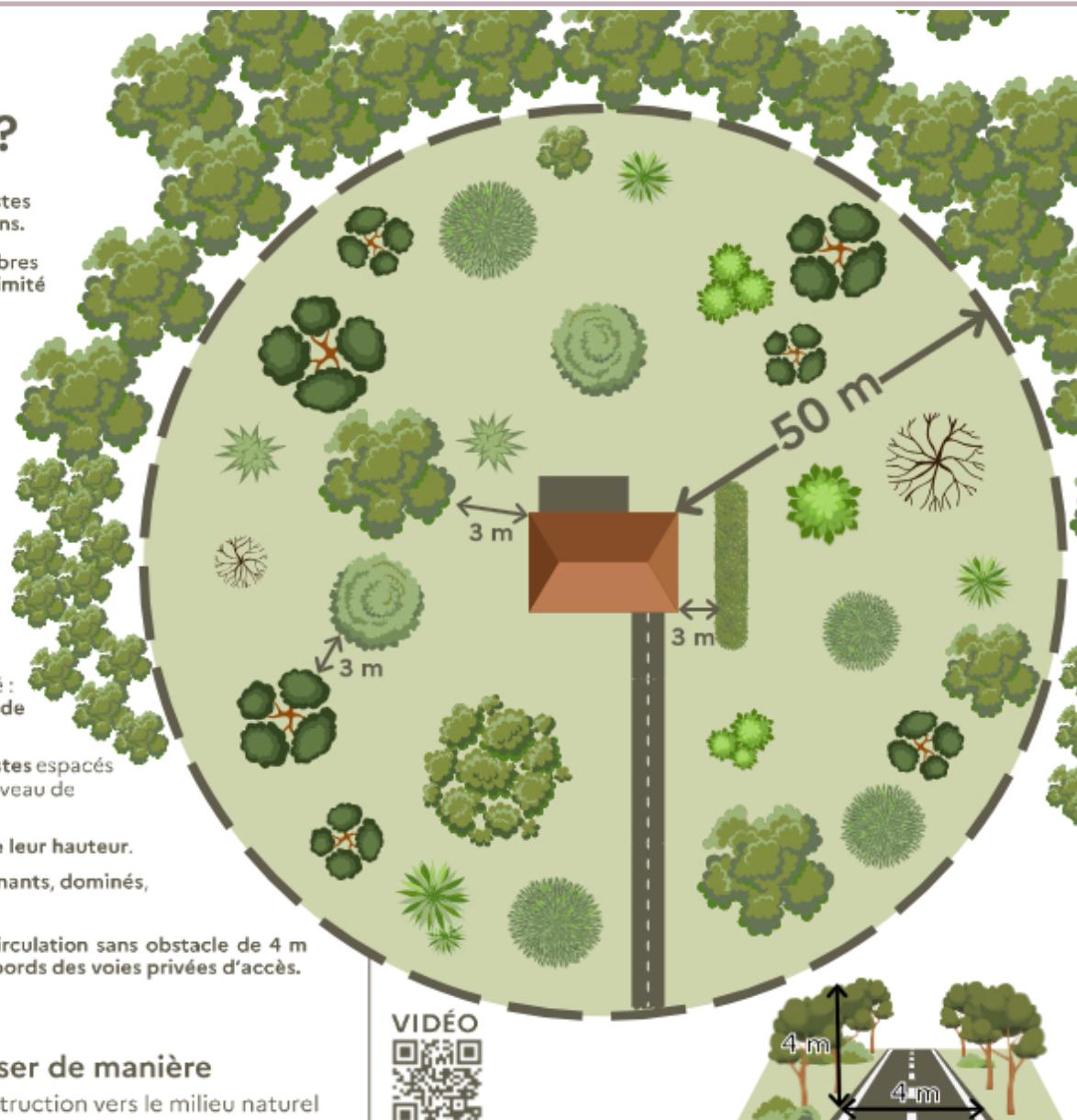
Élagage des arbres sur 30 % de leur hauteur.

Suppression des arbres malvenants, dominés, déperissants.

Réalisation d'un gabarit de circulation sans obstacle de 4 m de haut et 4 m de large aux abords des voies privées d'accès.



Les OLD sont à réaliser de manière progressive de la construction vers le milieu naturel



### FAUT-IL INTERVENIR CHEZ LE VOISIN ?

La responsabilité du débroussaillement pèse sur le propriétaire de la construction à défendre. C'est celui qui apporte l'enjeu qui crée le risque. Il doit se protéger et protéger le milieu naturel.

Intervenir sur un fonds voisin est parfois nécessaire afin d'obtenir le rayon de 50 m nécessaire à la protection de son habitation. C'est le cas si il n'y a pas d'enjeu chez le propriétaire voisin. Il n'est alors pas lui-même soumis aux OLD.

### QUE FAIRE DES RÉSIDUS VÉGÉTAUX ?

Les rémanents issus du débroussaillement doivent être évacués en déchetterie ou broyés.

Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année et dans tout le département.

Exceptionnellement, pour la seule élimination des rémanents issus des OLD, le brûlage est possible en dernier recours selon les dispositions relatives à l'emploi du feu (arrêté préfectoral).

### EN CAS DE NON-RESPECT

Vous vous exposez à des sanctions et une contravention de 200 à 1500 €. Une mise en demeure et une réalisation des travaux d'office peut également être formulée par les autorités et accompagnée d'une amende pouvant aller jusqu'à 50 €/m<sup>2</sup> à débroussailler.

En cas de sinistre, l'assurance habitation ne couvrira pas systématiquement l'intégralité des dommages.

Le maire assure le contrôle de la réalisation des opérations de débroussaillement sur sa commune.

Date limite d'inscription sur les listes électorales

EN LIGNE le 4 février

FORMAT PAPIER EN MAIRIE le 6 février

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 & 22 MARS 2026



Absent le jour  
du scrutin ?  
Pensez à la  
procuration !

Je souhaite donner procuration :

A qui ?

à un électeur de la commune

à un électeur d'une autre commune

J'ai besoin qu'il me communique son NNE (numéro national  
d'électeur) visible sur sa carte électorale

 Il devra se  
déplacer dans  
mon bureau  
de vote

**Attention :** Un même électeur ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France  
ou une établie en France et une établie à l'étranger ou deux établies à l'étranger.

Comment ?

En ligne

[www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)



Vous vous connectez  
via France Identité :  
la procédure sera  
entièrement dématérialisée.



Vous vous connectez via un autre  
compte FranceConnect :

1. Réalisez votre pré demande en ligne,
2. Rendez-vous dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un tribunal judiciaire, muni de votre pièce d'identité et de votre numéro de demande, pour faire valider votre identité.

Au format papier



En vous rendant dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie  
ou un tribunal judiciaire.

Vous devez vous présenter en personne et muni d'une pièce d'identité.

Vous pouvez imprimer et compléter en amont le formulaire Cerfa n°14952\*03  
ou compléter le formulaire disponible sur place

**Vous ne pouvez pas vous déplacer ?**

Les gendarmes peuvent se déplacer à votre domicile. Contactez la gendarmerie.

## OUVERTURE D'UN INSTITUT À CASTELNAU L'INSTITUT BIO

Depuis fin 2025, l'Institut Bio a démarré son activité 19 rue Pittoresque à Castelnau. Contact pour tout renseignement ou prise de RDV : 06 87 72 20 76 ou 04 67 11 59 10 ou via Planity. Heures d'ouvertures :

Du lundi au vendredi 9h - 18h,

Samedi 9h - 16h,

Mercredi sur RDV



Plusieurs prestations vous sont proposées :

- \* Soins du visage,
- \* Massages du corps,
- \* Hammam,
- \* Épilation,
- \* LPG (techniques de soins qui permettent de stimuler les tissus sous-cutanés grâce à un massage mécanique),
- \* Head spa,
- \* Onglerie.



## EMPLOIS SAISONNIERS - JOBS D'ÉTÉ

Les jobs d'été permettent à chaque jeune Castelnauais qui le souhaite de travailler deux semaines à raison de 20 heures par semaine durant les vacances d'été.

C'est aussi durant cette période que les agents, chargés de les encadrer (c'est obligatoire, on ne peut pas les laisser seuls), prennent leurs congés.

On se retrouve donc devant un problème d'encadrement qui ne permet pas de travailler efficacement.

Comme l'année dernière, nous allons donc proposer lors du prochain conseil municipal d'instaurer la règle suivante :

**le jeune ne pourra candidater que sur une des deux années, celle des 16 ans ou celle des 17 ans.**

Les conditions pour candidater restent les mêmes .

Les Conditions d'admissibilité sont :

- Avoir 16 ou 17 ans (une seule fois sur les 2 ans)
- Être scolarisé(e)
- Résider à Castelnau



Les Pièces à fournir lors de l'inscription sont :

- Lettre de motivation
- Certificat de scolarité
- Certificat médical
- Autorisation parentale
- RIB au nom du (de la) candidat(e)
- Attestation de recensement militaire
- Carte vitale

Le dossier d'inscription devra être retiré en mairie. Il faudra le remplir,

le signer par le mineur et son représentant légal et le déposer à partir du 23/03/2026.

**Q**ue faire après l'incendie dévastateur qui a touché notre commune près du domaine de Bridau ? Dans le précédent numéro, nous avons relaté l'incendie du 8 juillet sur les communes de Castelnau et Montagnac qui a parcouru 400 ha et en a brûlé 150.

Cet incendie majeur nous a valu la visite du Préfet à deux reprises et celle du Président de la chambre d'agriculture. Nous avons immédiatement organisé une réunion avec les propriétaires concernés qui ont eu des parcelles de pinèdes brûlées, les agents de l'office de la propriété forestière et de l'ONF et deux entreprises spécialisées ; plus de 50 personnes ont répondu à l'appel.

Ces entreprises, après signature d'une convention avec le propriétaire, coupent les arbres brûlés et les récupèrent pour en faire des granulés de bois (pellets) ou des planches, car seule l'écorce du pin a brûlé.

Tout cela ne coûte rien au propriétaire car l'entreprise se paie avec le bois récupéré.

Le chantier est considérable avec de puissantes machines qui font un travail remarquable.

Après leur passage, les stigmates de l'incendie ont presque disparu. Les pluies conséquentes de la fin de l'année ont été très bénéfiques et ont déjà permis à la nature de se régénérer.

On voit déjà certaines plantes repartir de la base.



## Culture et Patrimoine

**L**'agglo a financé la restauration des portes de la sacristie et de l'accès au clocher de notre église St Sulpice.

Les travaux ont été réalisés par Iris Brunner, restauratrice de tableaux.

A l'origine ces portes devaient faire partie d'un retable qui a été démonté.

Ces peintures représentent pour le clocher : St Pierre reconnaissable à ses clefs et pour la sacristie St Paul avec son épée.

Elles sont l'œuvre du peintre Antoine Ranc, peintre reconnu né à Montpellier en 1634 et mort en 1716 dans la même ville.

Il a enseigné et a été le maître de Hyacinthe Rigaud qui deviendra plus tard le célèbre portraitiste de la cour de Louis XIV (portrait du roi Louis XIV en costume de sacre connu dans tous les manuels scolaires).

Ce sont donc deux pièces intéressantes que vous pouvez aller admirer dans notre église.

Un éclairage doit cependant être installé pour que vous puissiez admirer pleinement ces œuvres.



# Itiner'ART

Le projet artistique de parcours d'ateliers de 5 artistes dans les alentours de Pézenas est né à Castelnau de Guers, la mise en valeur du patrimoine artistique et culturel de nos villages en est un de nos objectifs principaux.

Nous vous recevons toute l'année dans nos ateliers dans le centre historique

à l'ARTelier d'Anna, 4 Plan Lespare et à l'Atelier de Bernard, 17 Rue Tartare avec des nouvelles réalisations à découvrir, ainsi qu'autour d'évènements.

En 2025 nous avons accueilli de nombreuses personnes dans le cadre des

Portes Ouvertes des Ateliers d'artistes en Occitanie, organisées par la Région les 11 et 12 octobre derniers.

Trois expositions du collectif d'artistes ont eu lieu :

dans l'atelier de MYC, Maryse Demarets à Pomerols, à la Gare de Paulhan, récemment restaurée et transformée en lieu culturel. Pour clôturer l'année, nous avons exposé avec le groupe dans la Galerie Ô de l'ART à Abeilhan. Les artistes de Castelnau ont également participé à la Biennale d'Art Contemporain de Servian.

Nous vous invitons à franchir les portes de nos ateliers et à ne pas hésiter à prendre RDV en cas d'absence.

A très bientôt, Anna Hauser Pellerin et Bernard Hennequin

06 83 25 76 86      06 38 35 39 87

## Parcours d'ateliers d'artistes

### *DEL'RAGNO METAL ART, UN ARTISTE SCULPTEUR MÉTAL CONTEMPORAIN*

Installé à Castelnau depuis 6 ans, l'atelier de Steeven Dangain se situe à Pézenas chemin de l'amandier.

Sans formation particulière, il crée des sculptures métalliques depuis un an.

La création artistique est un besoin qu'il a toujours ressenti. Il a démarré dans le bâtiment à 16 ans en plâtrerie et moulures puis dans la toiture en travaillant plus particulièrement le zinc.

La restauration de bâtiments anciens, la customisation de motos, la peinture, une activité d'artiste tatoueur et tout ce qui touche à la création de structure en bois, autant d'activités qui ont jalonné son parcours avant de se consacrer à la ferronnerie.

Ses techniques utilisées : le formage de tôles pour les sculptures non géométriques, la fonderie ( pour les sculptures en bronze et en or nordique ), la soudure (tig , MIG MAG), le chalumeau et la peinture pour ses tableaux.

Dans ses projets à venir, il souhaite travailler la pierre, le bois et l'acier sur un même projet.



## à l'école des Sautarochs



**L**a fin d'année 2025 et le début de 2026 ont été bien chargés à l'école Les Sautarochs.

En novembre et décembre, les classes de l'école se sont rendues au Domaine de Bayssan pour assister au Festival « Hérault Hérault Patapon ».

La classe de CE s'est rendue à la piscine couverte de Pézenas pour se familiariser avec le milieu aquatique. La classe de GS/CP s'y rendra courant mars.

Un grand merci aux nombreux parents qui ont accepté de passer l'agrément pour nous accompagner dans l'eau !

Les enfants ont participé à une animation KAPLA à la salle du peuple et ont démontré de jolis talents de bâtisseur des plus petits aux plus grands.

**L**a Fête de Noël avec son petit Marché a été un excellent moment de partage et de convivialité où les parents d'élèves nombreux ont contribué à récolter

des fonds pour aider au financement de la Coopérative Scolaire.

La fête a eu lieu à la Salle du Peuple. Les enfants ont entonné plusieurs chants de Noël avec beaucoup d'entrain.

Les parents se sont réchauffés de boissons chaudes et de gourmandises.



**L**a même semaine, les enfants ont assisté à un spectacle « Au pied de mon arbre », ont eu la visite du Père Noël dans leurs classes, qui leur a apporté, à chacun, un beau livre. Ils ont pu déguster un délicieux goûter offert par la Mairie.



**L**'ensemble de l'équipe enseignante se joint à moi pour remercier chaleureusement la Municipalité et l'ensemble des agents municipaux qui œuvrent chaque jour à l'école et pour l'école.

Bonne année 2026 à tous !

La Directrice Julie Nadal

## L'ACTU DU SERVICE JEUNESSE

**M**ercredi 8 octobre, le centre a organisé une journée intergénérationnelle au centre de loisirs dans le cadre de la semaine bleue.

La journée a été riche en partages entre les jeunes et les aînés de Castelnau, autour d'un apéritif sans alcool bien sûr et d'un bon repas à la cantine. Un moment très apprécié pour discuter, échanger et rire ensemble.

L'après-midi, direction la salle polyvalente pour le loto des enfants auquel tous les enfants de Castelnau étaient conviés, toujours accompagnés par leurs amis du troisième âge. À gagner : des sachets de bonbons, des livres de coloriage, des jeux de société, des cartes cadeaux et des bons d'achat chez Inter Sport.

Une belle initiative pour renforcer les liens entre les générations !



Pendant les vacances de la Toussaint, l'équipe d'animation a tout prévu !

Décoration pour le centre de loisirs et quelques frissons pour nos loulous ...

Pour les gourmands, préparation d'activités culinaires avec des gâteaux et un cocktail mortel.

Ou se plonger dans la peau d'un détective en cherchant des indices pour résoudre l'enquête.

Et surtout, finir en beauté avec une boom endiablée et des enfants déguisés !

Noël arrive !

Les mercredis de cette fin d'année ont été rythmés par des activités décoratives et culinaires. Une journée « cocooning » a été organisée. Jeux de société et cuisine au programme lors d'une journée partagée avec nos amis du 3eme âge. Attention ils sont là !

Les lutins farceurs ont fait leur retour, avec de nouvelles bêtises pour amuser nos loulous.



Bonne année !

Nous voilà en 2026, restons dans la même dynamique que l'année précédente.

Dans le cadre de la fête votive, le loto des enfants s'est déroulé le 21 janvier à la salle polyvalente. Les enfants du centre et ceux accompagnés par leur famille ont passé une très bonne après-midi. Le loto a été suivi d'un goûter et les enfants ont pu profiter des tours de manèges tant attendus.



Préparation du projet « gestion et valorisation des biodéchets »

En partenariat avec le SICTOM, l'équipe d'animation va travailler sur un projet dont le but est de réduire les déchets lors de la cantine. A suivre dans le prochain magazine.



## JARDINS PARTAGÉS

Les inondations des mois de décembre et janvier n'ont pas épargné les jardins charriant des outils, des piquets et autres matériaux.

Le limon déposé fertilisera encore plus les parcelles qui étaient déjà très productives.

Les inscriptions pour 2026 sont ouvertes, il reste des parcelles disponibles à la location.

Vous pouvez contacter l'association par mail :

jardinsdescaminieres@gmail.com

Coût de l'adhésion : 65€ pour l'année.

Pour un règlement par chèque, 3€ de frais sont à ajouter à l'adhésion.

## OPÉRATION NETTOYAGE DE LA NATURE

Le 11 octobre, cette opération « Nettoyage de la nature » organisée par la municipalité s'est déroulée en présence de Catelnaulais.

Comme chaque année, la benne du camion municipal a été remplie de déchets ramassés essentiellement au bord de la route mettant en danger la faune et la flore.

Un grand merci aux participants, certains étaient accompagnés de leurs enfants montrant ainsi l'exemple aux générations futures.

Ensemble, préservons notre environnement !



## RECYCLAGE DES SAPINS DE NOËL

Pour éviter les dépôts sauvages de sapins de Noël sur la voie publique, la municipalité a renouvelé l'installation d'un point de collecte.

Le lieu a été choisi pour sa visibilité, devant l'école et pour son accès pratique.



## ÉPISODES CÉVENOLS

Le 21 décembre, un épisode cévenol d'une intensité rare a concerné toute la région et particulièrement notre territoire. Les fortes pluies durant plusieurs jours, près de 200 mm (soit 200 litres d'eau au M<sup>2</sup>) sur Castelnau mais surtout dans les Cévennes et le massif de l'Aigoual où l'Hérault prend sa source ont provoqué une très forte crue du fleuve. Elle est à classer parmi les plus importantes de ces dernières années, la dernière qui lui ait été supérieure date de 1997.

Les anciens vous parleront sans doute de celle de 1907, restée dans les mémoires comme la référence absolue en matière de hauteur d'eau.

Un nouvel épisode cévenol s'est produit à peine un mois plus tard causant de nouveaux dégâts.

Pour celui qui n'est pas de la région, le spectacle de ces vignes, routes et paysages entièrement submergés est particulièrement impressionnant, mais pour nous, castelnauis, nous avons déjà vu ces inondations, parfois plusieurs fois au cours de l'année.

Habituellement, elles se produisent plutôt à l'automne avec les pluies d'équinoxe, mais le réchauffement de la mer Méditerranée fait qu'elles peuvent se poursuivre en hiver.

En cas de situation critique, le maire peut activer le plan communal de sauvegarde (PCS). Ce plan contenu dans un épais document, reprend toutes les actions à mettre en place, leur ordonnancement, les personnes à prévenir pour faire face à la situation de crise.

Alerter les personnes en zone inondable, mobiliser le personnel communal, les véhicules et le matériel, mettre en place un PC crise, établir la liaison avec les pompiers, la gendarmerie et les autorités (sous-préfecture).

Ouvrir un ou plusieurs lieux d'accueil chauffés (ex : salle poly), prévoir des réserves en eau (possible contamination du forage alimentant la commune par la crue).

Heureusement, nous n'avons pas eu besoin d'activer ce plan.

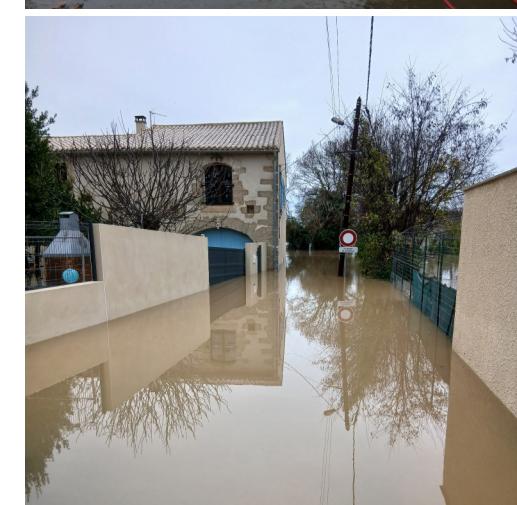
Cependant, le maire a dû rappeler un agent pour aller installer les barrières d'urgence et gérer la circulation. Les dégâts sur la commune ont été peu nombreux si ce n'est deux propriétaires qui ont eu leur maison inondée dans la partie basse du village. Les agents ont pu apporter une pompe à l'un d'eux pour limiter les dégâts. Une voiture a également été immergée.

Florent, maraîcher, a vu ses terres complètement immergées, mais grâce à son action rapide de nettoyage dès le reflux des eaux, a pu sauver l'essentiel de ses légumes.

Les services de l'agglo sont intervenus dès le reflux des eaux pour enlever les plus gros déchets, branches et bois flottants. Les agents ont réparé immédiatement une partie de la route de la Perséverante emportée par les eaux, réparation provisoire qui sera goudronnée plus tard.

Finalement, il faut savoir que ces crues, phénomène naturel, sont bénéfiques pour la nature. D'une part, elles permettent une recharge en eau des nappes phréatiques ; d'autre part, cette eau est très chargée en limons, matières extrêmement riches pour les sols, équivalentes à un engrais.

Nul doute que nos jardiniers, après un gros nettoyage de leurs parcelles feront de belles récoltes cette année.



## CLUB DU 3<sup>ÈME</sup> ÂGE

Le Club du 3ème AGE remercie les personnes présentes au Concert de Frank et Nicolas MALBERT le samedi 6 décembre dans l'église Saint Sulpice de Castelnau de Guers. Comme l'année précédente, ce concert nous a enchantés tant par les voix que par les jeux de lumières.

Un grand merci aux généreux donateurs qui ont participé au "chapeau".

Le 15 janvier nous avons organisé notre Assemblée Générale et le 18 janvier nous avons fait le loto de la fête du village.

- Le 25 janvier il y aura la "galette des Rois",

- Le 8 mars le dernier Loto,

- Le 29 mars se tiendra notre grand repas,

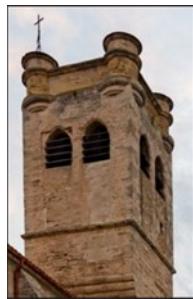
- Le 17 avril, notre repas et vente de charcuterie.

Le 28 juin nous finirons par une brasucade. Nous préparons un petit voyage d'une journée.



## NOTRE CLOCHER

Ouvertures de l'Église Saint Sulpice - Temps de l'Avent et de Noël



Pour la deuxième année, la crèche a attiré un public plus nombreux, pas moins de 160 personnes, adultes et enfants, sont entrées dans l'église durant les sept permanences que les bénévoles de la paroisse ont assurées. Nous avons déjà des idées de créations nouvelles pour l'an prochain.



Équipe paroissiale de la Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs

Castelnau(contact 06.83.30.00.99)

MERCI aux castelnaulaises et castelnaulais venus prêter mains fortes pour le traitement des bancs de notre église attaqués par les vers de bois.

Grâce à eux, le travail a été réalisé en 5 h et nous avons pu également traiter les estrades des autels, les chaises et les tabourets, la partie basse de la chaire, une partie du mobilier de la sacristie.

Ces castelnaulaises et castelnaulais, attachés au patrimoine de notre village, ont pu remarquer que des travaux de restauration seraient à envisager afin de stopper la dégradation intérieure de notre église.

MERCI à la municipalité qui nous a fourni gants, pinceaux et produit de traitement.



## Association des Anciens Combattants de Castelnau-de-Guers Comité FNACA

(Fédération Nationale des Anciens Combattants d'AFN)

UFCH

(Union Fédérale des Combattants de l'Hérault)

**A ctivités depuis le Magazine d'infos N°13 de septembre 2025**

**10 octobre 2025** : nous nous sommes déplacés à Agde pour une réunion des Comités FNACA du département.

**15 octobre 2025** : l'Assemblée Générale FNACA et UFCH de Castelnau-de-Guers s'est tenue au Café-BAR de Castelnau en présence de Monsieur le Maire. Après la remise des cartes adhérents, Minute de silence à la mémoire de nos malades et disparus. Compte-rendu moral et financier, le budget de l'Association reste équilibré avec même un solde positif. Le Bureau a été reconduit comme suit : FNACA Président Arnaud Francis, trésorier Hayere Claude, Secrétaire Guégant Lucien, Porte-drapeau Grandguillotte Bernard.

UFC Président Arnaud Francis, Trésorier Hayere Claude, Secrétaire Ségura René, Porte-drapeau Granguillotte Bernard.

**18 octobre 2025** : les responsables se sont déplacés à VALRAS-PLAGE pour le Comité d'automne départemental de l'UFCH.

**11 novembre 2025** : Commémoration de la signature à Rethondes de l'ARMISTICE mettant fin à la guerre de 14-18 -11 heures : départ de la place de la Mairie pour déposer une gerbe au Monument aux Morts (route de Pézenas) et devant la stèle des Frères Barthélémy-héros de la résistance- 11heures45 : Cérémonie au Cimetière en présence de M. le Maire, des enfants de l'école, des Anciens Combattants, des porte-drapeaux, des Musiciens de Paul Selmer, des délégations de gendarmes et de pompiers.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité a été servi à la salle Polyvalente après la Cérémonie.

**5 décembre 2025** : hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre en AFN, 11h45 : cérémonie au cimetière de Castelnau.

**Début décembre** : notre association a versé 100 euros au Téléthon de 2025.

**Prochains rendez-vous :**

**19 mars 2026** : 11h45 au Cimetière : Cérémonie du Cessez-le-feu en Algérie.

**28 avril 2026** : le Congrès Départemental FNACA est prévu à Vias.

**8 Mai 2026** : Rendez-vous à 11h45 au cimetière de Castelnau-de-Guers pour la Commémoration de la Victoire de 1945.

L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CASTELNAU-DE-GUERS VOUS SOUHAITE A TOUS UNE BONNE SANTE pour qu'on puisse encore partager de bons moments ensemble et en PAIX.

Bon courage ! BONNE ANNEE 2026 ! Le Président



**CPCG, Club Photo Castelnau de**

**Guers**

**E**n ce début d'année, le club photo de Castelnau adresse à l'ensemble des habitants ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de créativité. Nouvelle année rime avec nouveaux regards, nouvelles rencontres et instants partagés. À travers la photographie, nous continuerons passionnément à explorer, valoriser et raconter notre commune et le monde qui nous entoure.



Bonnes fêtes à tous et belle année

Tout au long de l'année, le club photo propose des sorties, des ateliers techniques et des temps d'échange autour des images de chacun, favorisant le partage et la progression de tous. Ces activités aboutiront à notre **exposition annuelle, organisée du 10 au 13 avril à la Maison du Peuple**, où les habitants de Castelnau pourront découvrir une sélection de photographies réalisées par les membres du club.

Si vous souhaitez partager notre passion, ou tout simplement vous renseigner sans engagement, il est encore temps de faire connaissance en nous contactant.

Le Président : Gérard Guiraud

06 62 85 88 85

mail : [clubphoto.cg@gmail.com](mailto:clubphoto.cg@gmail.com)

site : <https://castelnau-de-guers.wixsite.com/club-photo>

FB : <https://www.facebook.com/clubphoto.CastelnauDeGuers>





## AMSC : Association MultiSports et Culturelle de Castelnau de Guers

Communication : Driss. 06 81 55 53 18

[Amsc.castelnaudeguers@gmail.com](mailto:Amsc.castelnaudeguers@gmail.com)

<https://www.facebook.com/amsc.castelnaudeguers/>

### MEILLEURS VŒUX POUR 2026 À TOUS !

**B**ienvenue à **Claire** qui encadre une nouvelle activité : **Le Pilates**, tous les jeudis de 11h30 à 12h30. Pour toutes nouvelles inscriptions, **Claire** : 06 75 82 93 65, ou **Driss** : 06 81 55 53 18

En 2025, sous la conduite de Alain et de Driss, l'activité **Tir à l'Arc** connaît une ascension en nombres d'adhérents, ... et en podiums au cours des différentes rencontres régionales. **En 2026**, le besoin d'avoir un terrain adapté à Castelnau de Guers devient nécessaire.

Après plusieurs échanges avec Didier Michel, nous trouvons un emplacement près du lotissement Beauregard. Les travaux ont commencé (voir photo).

Notre section **Connaitre et Protéger la Nature** (CPN) dirigée par **Ariel** prend de l'ampleur.

En 2026 se concrétise le projet d'intervention dans les écoles autour d'une **gestion des biodéchets / jardinières / plantes mellifères / ruches**.

L'AMSC est maintenant identifiée pour mettre en place des actions écocitoyennes. C'est aussi un lieu de transmission, où nous continuons à former des stagiaires.

À noter aussi, notre nouveau trésorier, expert-comptable : **Armand Verenque**, pilote notre budget avec une main de maître. C'est par ailleurs un sportif de grand talent.



## Générations Castelnau

**E**n ce début d'année, les bénévoles de l'association vous adressent leurs vœux les plus chaleureux. Que 2026 soit synonyme de santé et de réussite pour vous tous.

Quel beau Loto aux Jambons nous vous avons proposé lors de la fête votive de Janvier dernier.

Quel plaisir nous avons eu de vous voir encore une fois si présents à cette manifestation, que du bonheur pour vous, mais surtout pour nous !

Cependant, ce loto restera gravé dans nos mémoires, car il marque un clap de fin ! La fin de notre belle association.

C'est avec une grande émotion que nous vous annonçons effectivement la fin de notre association.

Après 10 années d'engagement, nous vous remercions de votre présence, de votre soutien et de votre confiance.

Malheureusement, les conditions ne nous permettent plus de poursuivre nos activités.

Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude aux bénévoles, partenaires et sympathisants qui ont fait vivre cette association, ses projets et partager ses valeurs.

Grâce à vous, de belles actions ont pu voir le jour et laisseront une trace durable dans notre communauté.

Tant d'activités, de sorties, de partages, de rencontres, d'amusement, de sourires, de pleurs, d'émotions mais surtout, tant de moments passés autour de belles personnes, VOUS.

Un petit récapitulatif de ce que nous avons pu vous proposer durant ces années : Boum pour enfants, Lotos divers, Chorale Gospel, Fête de l'Automne, Vide Dressing, Soirées à thème, Soirées Cinéma, Karaoké, Fête Votive, Soirée du 13 Juillet, Soirées Tapas, Journée à Font-Romeu, Soirée Cabaret, 1001 Ladies, Boîte aux Lettres du Père Noël, Miss Rétro, Soirées au profit des Restos du Cœur, Halloween, TOTAL FESTUM, Fête des Vendanges, Séjour à Paris, Sorties Match Foot, Réveillon du 31/12.

Vos sourires, vos remerciements, vos encouragements furent une réelle motivation et une grande récompense pour nous, bénévoles !

Notre but a toujours été de rassembler les âges pour construire des liens, partager des savoirs et créer l'avenir ensemble, peu importe la culture, la religion ou notre couleur de peau.

Du plus jeune au plus âgé, chacun contribuait à la richesse de notre association, il n'y a pas d'âge pour apprendre, transmettre ou s'engager !

Chaque bénévole, de passage ou ancré depuis le début, a su apporter son énergie, son histoire et son regard. Nous avons su avancer côte à côte, avec le sourire, le respect et l'envie d'agir ensemble.

Nous allons très prochainement procéder à la dissolution de l'association, rédiger le Procès-Verbal, nommer un liquidateur pour clôturer les comptes, attribuer les biens restants et effectuer les déclarations obligatoires ; les sommes restantes sur le compte bancaire seront reversées à des associations ou au profit d'œuvre caritatives.

« Les générations ne nous séparent pas : elles nous enrichissent. » MERCI aux bénévoles et surtout ... à VOUS !

**Les bénévoles de l'Association Générations Castelnau**



## Etat civil

### RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données

**A**fin de respecter votre vie privée, la publication dans le bulletin municipal des naissances, mariages et décès nécessite votre accord.

Une demande d'autorisation a été transmise aux familles.

#### NAISSANCES

NION Gabriel

### Professionnels de santé

Debayle Martine, **orthophoniste**  
7 bis avenue des Sautarochs  
04 67 31 47 07

Micheli Sylvie, **psychologue, psychologue holistique, hypnose**  
22 rue du Peyral  
04 67 98 37 86

Raymond-Laurès Françoise,  
**psychologue**  
5 place du jeu de Ballon  
04 67 90 75 03

679 abonnés à ce jour



[[ Suivez l'actualité de la commune ]]

01 Téléchargez l'appli

02 Recherchez le nom de votre commune

03 Cliquez sur « suivre »

Vous êtes abonné !  
Vous recevez toute l'actualité !

[www.illiwap.com](http://www.illiwap.com)

APPLI DISPONIBLE SUR

Google Play App Store Microsoft AppGallery

GRATUITE  
SANS PUBLICITÉ  
SANS INSCRIPTION

**DÉCÈS**  
ESTEVE Georgette  
épouse OCCHIUZZO

VERGNES Léone  
épouse MASCLET

HUJOL Michel

PUJOL Michel

PEGOURET Josiane  
épouse SOULÉ

### En cas de problème sur les réseaux d'eau et d'assainissement

Numéro d'astreinte  
07 87 62 36 81



### Appels d'urgence

- Centre antipoison : 04 91 75 25 25 ou 04 61 49 33 33 ou 15
- ErDF Urgence dépannage électrique : 0 972 675 034
- Urgence Sécurité gaz (GrDF) : 0 800 473 333
- Gendarmerie : 04 67 98 13 65
- Police nationale : 17
- Sapeurs pompiers : 18 ou 112
- Urgences médicales / Samu : 15
- Pharmacies de garde (Serveur vocal) : 32 37 (Service facturé 0,34 €/minute)

### La mairie

#### Accueil du public

Du lundi, au vendredi  
8h30/12h00

**Service urbanisme sur RDV**  
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

#### Agence postale municipale

Du lundi au vendredi  
8h30/12h00

**Retraits possibles des colis et des lettres recommandées l'après-midi sur RDV pris le matin.**

#### Police municipale

06 38 60 11 76

### Contacts

**Valérie Ramy**

[finances@castelnau-de-guers.com](mailto:finances@castelnau-de-guers.com)  
04 67 98 16 93

**Célia Vidal/Carine Caroul**

[accueil@castelnau-de-guers.com](mailto:accueil@castelnau-de-guers.com)  
04 67 98 13 61

**Marion Rubio**

[communication@castelnau-de-guers.com](mailto:communication@castelnau-de-guers.com)  
04 99 41 00 09

**Claudia Weichert**

[urba@castelnau-de-guers.com](mailto:urba@castelnau-de-guers.com)  
04 67 98 16 94

### Le centre de loisirs

[enfancejeunessecdg34120@gmail.com](mailto:enfancejeunessecdg34120@gmail.com)  
04 67 30 29 59

### L'école

04 67 98 98 32  
[ce.0341074h@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341074h@ac-montpellier.fr)

**Droit d'expression des élus de l'opposition**  
**Aucun texte ne nous a été communiqué.**